

L'accès aux archives en bibliothèque de recherche. Un exemple d'intégration réussie ?

Julien Pomart

Citer ce document / Cite this document :

Pomart Julien. L'accès aux archives en bibliothèque de recherche. Un exemple d'intégration réussie ?. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 41-52;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5375>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5375

Fichier pdf généré le 18/03/2019

L'accès aux archives en bibliothèque de recherche. Un exemple d'intégration réussie ?

Julien POMART

Dès sa création en 2010, la fonction archives de la Fondation Maison des sciences de l'homme a souhaité mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires et favorables à l'accès au fonds d'archives tout juste constitué. La question de l'accès aux documents et données est à la base de sa politique de service, dont le mot d'ordre pourrait être « Valoriser pour mieux collecter ».

Parler d'accès, c'est d'abord se pencher sur le signalement des documents et données, mission essentielle devant être au cœur du travail de l'archiviste. Il s'agit ici de concilier les exigences de la fonction archives et les facteurs induits par l'environnement immédiat dans lequel l'archiviste évolue – la bibliothèque de recherche – afin de proposer aux chercheurs des outils adaptés, aussi bien papier qu'électroniques. C'est aussi évoquer les modalités pratiques, logistiques même, de la consultation des archives. La bibliothèque, infrastructure de diffusion et de valorisation des savoirs, peut être un environnement propice à l'accès aux archives.

La Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) est un organisme privé de recherche et de soutien à la recherche en sciences humaines et sociales. Depuis sa création en 1963, elle remplit plusieurs missions : accueil de programmes de recherche, hébergement de réseaux et d'infrastructures de recherche ; elle s'inscrit dans des partenariats institutionnels ; elle contribue à l'internationalisation de la recherche par la mobilité et l'accueil de chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS), elle participe à la valorisation de la recherche et à sa diffusion.

Sa bibliothèque fut créée en 1957, à l'époque où la FMSH naissait en tant qu'Association de la maison des sciences de l'homme, à l'initiative de l'historien Fernand Braudel, lequel fut le premier administrateur de la Fondation. Le fonds

constitué est à l'image de la politique scientifique portée par la Fondation : interdisciplinaire, orientée autour d'« aires culturelles », multilingue. Il représente aujourd'hui 11 000 ml d'imprimés. Quant au pôle Archives de la bibliothèque, il est apparu plus tardivement, dans un contexte de déménagement : il s'agissait de collecter et d'organiser les archives de la Fondation, qui n'avaient pas fait l'objet d'une politique institutionnelle jusque-là¹.

Signaler des archives en bibliothèque : un jalon vers l'accès aux documents et données

Pour qu'une personne demande l'accès à des ressources documentaires, encore doit-elle connaître leur existence. Cela vaut autant pour les sources archivistiques que pour les ressources bibliographiques. L'un des enjeux en matière d'accès à l'information est donc la mise à disposition par l'archiviste de données descriptives à des publics potentiels.

Un moteur de recherche dédié

Pour produire ces instruments de recherche structurés et répondant aux normes archivistiques, l'utilisation d'un outil informatique s'avère indispensable. Trois scénarii peuvent être envisagés pour l'informatisation d'une fonction archives comme celle de la FMSH :

- l'utilisation d'un outil déjà en place, en général le catalogue de la bibliothèque, ce qui présuppose de cataloguer des archives en UNIMARC² ;
- le choix d'un outil informatique mutualisé devant répondre aux besoins de la fonction archives, mais pas uniquement ;
- l'acquisition d'une solution logicielle répondant au plus près des besoins formulés par l'archiviste.

¹ POMART (Julien), « Collecter des archives privées en sciences humaines et sociales : l'exemple de la Fondation Maison des sciences de l'homme », *La Gazette des archives*, n° 231 « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (2013-3), Association des archivistes français, Paris.

² Format d'échange de l'information bibliographique informatisée. Il est utilisé dans le Sudoc (système universitaire de documentation).

Nous avons opté pour une solution logicielle réservée aux archives offrant à la fois des fonctionnalités de gestion d'un service mais aussi des possibilités d'encodage en XML-EAD¹, ceci dans l'optique de publier répertoires et inventaires sur une plate-forme dédiée. Nous sommes partis du principe que ce serait une condition *sine qua non* au respect des normes et pratiques en vigueur pour les archives, tout en préservant la cohérence du catalogue de la bibliothèque qui resterait dédié aux ressources bibliographiques imprimées. Une première application reposant sur le logiciel Pleade (AJLSM) a été lancée en 2013, pour être remplacée en 2014 par un moteur de recherche fondé sur Bach, développé par la société Anaphore.

The screenshot displays a search engine interface with a sidebar on the left and search results on the right. The sidebar includes sections for 'Filtres actifs', 'Consultation en ligne', 'Affiner la requête', and 'Instrument de recherche'. The search results are organized into three entries, each with a thumbnail image and detailed metadata.

Search Results:

- Entry 1:** Fonds Charles Morazé » Papiers personnels » Photographies isolées » Vie familiale. **Portrait de la famille Morazé, sans date.** • [ca 1938]. **Type :** document photographique, Fonds confies. **Sujet (liste-fonds) :** Fonds Charles Morazé. **Nom de personne :** Morazé, Monique, Morazé, Charles.
- Entry 2:** Fonds Monique Morazé » Travaux sur l'Inde » Manifestations scientifiques » Colloque "L'universalisme de Vivekânanda, cent ans après", organisé par l'Association France-Union indienne et la Maison des Sciences de l'Homme (Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 11 octobre 1993). **Monique Morazé : Introduction • 1993.** **Type :** document audiovisuel, Fonds confies. **Sujet (liste-manifestation) :** L'universalisme de Vivekânanda, cent ans après (Paris, MSH, 11 octobre 1993). **Sujet :** manifestation scientifique, études indiennes. **Sujet (liste-fonds) :** Fonds Monique Morazé. **Nom de personne (liste-chercheur) :** Morazé, Monique. **Nom d'organisation (liste-chercheur) :** Association France - Union Indienne (AFUI) (Paris, France). **Nom géographique :** Inde.
- Entry 3:** Fonds Monique Morazé » Travaux sur l'Inde » Manifestations scientifiques » Colloque "L'universalisme de Vivekânanda, cent ans après", organisé par l'Association France-Union indienne et la Maison des Sciences de l'Homme (Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 11 octobre 1993).

Aperçu du moteur de recherche en novembre 2014 © Julien Pomart

Aujourd'hui coexistent, d'une part, un catalogue de bibliothèque et son interface utilisateur, et d'autre part, des instruments de recherche archivistiques publiés sur une plate-forme dédiée : deux outils différents répondant à des logiques professionnelles différentes. On pourrait penser que s'arrêtent là les tentatives d'interopérabilité, mais ce serait sans compter sur la présence des métadonnées.

¹ Standard d'encodage des instruments de recherche archivistiques basé sur le langage XML, c'est une transposition de la norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G).

Vers un accès unifié aux ressources documentaires ?

La stratégie de signalement des ressources mise en œuvre au sein de la bibliothèque ne consiste pas à produire toutes ses données descriptives dans un même système, mais plutôt à faire converger des ensembles de données provenant de différentes sources, sans altérer la qualité de ces métadonnées produites dans un format spécifique. La création d'un entrepôt OAI-PMH s'imposait donc.

Le protocole OAI-PMH offre la possibilité d'exposer les métadonnées descriptives pour qu'elles soient moissonnées par d'autres applications. Les Archives de la FMSH ont donc travaillé avec leur prestataire sur le développement d'un entrepôt OAI-PMH¹ adapté aux données archivistiques produites. Ces métadonnées sont exposées au format Dublin Core² et également en XML, langage très adapté par sa proximité avec le schéma XML-EAD, alors que le schéma Dublin Core convient mieux aux données bibliographiques produites en format MARC.

```
<record>
  <header>
    <identifier>FR07FMSH_00000033_de-3</identifier>
    <timestamp>2014-06-11T14:05:22Z</timestamp>
    <setSpec>documents</setSpec>
  </header>
  <metadata>
    <c id="de-3" level="file">
      <did>
        <unitid type="Cote" label="Cote">8 D 1/4</unitid>
        <unitid type="Boîte n°" label="Boîte n°">1</unitid>
        <unititle label="Intitulé de l'unité documentaire">
          Notes d'information relatives à la situation politique du pays transmises par le Ministère des Affaires Étrangères (Coopération avec les acteurs de la recherche ; Travaux sur l'Inde ; Fonds Monique Morazé)
        </unititle>
        <unitdate label="Date de l'unité documentaire" normal="1967/1969">1967-1969</unitdate>
      </did>
    </c>
  </controlaccess>
  <head>Descripteurs</head>
  <genreform type="filtre">Fonds confies</genreform>
  <subject>coopération scientifique</subject>
  <subject source="liste-fonds">Fonds Monique Morazé</subject>
  <geogname source="liste-pays">Inde</geogname>
  <genreform source="liste-niveau">document</genreform>
</controlaccess>
</c>
</metadata>
</record>
```

Exemple de métadonnées pour un <record> dans l'entrepôt OAI-PMH © Julien Pomart

¹ *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*, mis en place par l'*Open Archives Initiative* (1999).

² Schéma de métadonnées générique permettant de décrire des ressources numériques ou physiques et comprenant 15 éléments de description.

Parcourir l'ensemble d'une offre documentaire est non seulement un gain de temps pour l'utilisateur mais également un gain d'efficacité : des ressources documentaires parfois moins connues du fait de leur exclusion du catalogue général, comme les périodiques et documents d'archives, gagnent en visibilité. Par ailleurs, même si l'utilisateur sait ce qu'il recherche, il ne sait pas nécessairement où chercher : les rapports de recherche peuvent, par exemple, être conservés dans les collections d'imprimés au sein des fonds d'archives, tout comme les tirés-à-part.

La Bibliothèque de la FMSH a fait le choix de mettre en place un outil de signalement de toutes les ressources documentaires qu'elle propose. Cet « outil de découverte » utilise les données du catalogue des imprimés, celles relatives aux revues électroniques auxquelles les lecteurs ont accès, celles des bases de données accessibles en ligne et enfin les métadonnées moissonnées dans l'entrepôt OAI-PMH, pour les instruments de recherche archivistiques.

Types de document

Type de document	Nombre
Tous	
Article de périodique	80 728
Critique d'ouvrage	35 977
Livre / Livre électronique	15 808
Thèses	6 441
Acte de conférence	701
Document d'archives	0
Plus...	

Résultats de recherche :

- 3e Colloque de Sociologie de la Littérature organisé à l'Abbaye de Royaumont, 1968 (Interventions de Charles Morazé...)**
1968
Texte dactylographié Correspondance.
Document d'archives: [Référence en ligne](#)
- Suivi des activités de la division de sociologie (VIe Section de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) ; Autres activités...)**
1960
Procès-verbal d'assemblée Notes Fiches de présentation des projets de recherche Correspondance.
Document d'archives: [Référence en ligne](#)
- Centre de Sociologie de l'Education (Dons provenant d'institutions ; Dossiers nominatifs concernant des opérations de...)**
1995
Liste d'ouvrages.
Document d'archives: [Référence en ligne](#)

L'outil de découverte de la bibliothèque de la FMSH en novembre 2014 © Julien Pomart

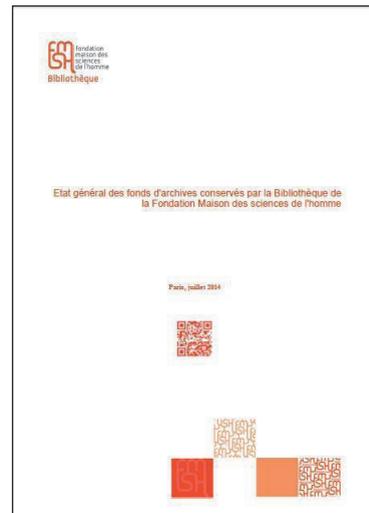
L'accès à l'information s'est trouvé grandement amélioré ces dernières années. Permettre aux usagers de balayer l'ensemble d'une offre documentaire grâce à un même outil s'inscrit dans une logique orientée vers les utilisateurs qu'il est

impératif d'adopter, sous peine de voir les publics se « dé-saisir » des outils de signalement. Cette problématique de la cohérence du parcours de recherche global de l'utilisateur est fondamentale. Sur le plan technique, elle suppose de connaître quelques principes et pratiques de catalogage.

Ce type de plate-forme comporte certaines limites et ne constitue pas une fin en soi : si un signalement unifié est rendu possible, l'accès aux notices descriptives des ressources documentaires nécessite encore de « rebondir » sur les plates-formes de signalement respectives (catalogue « Babylone » de la bibliothèque, sites Web fournisseurs, moteur de recherche des archives). Il ne s'agit donc pas d'un accès unifié qui intégrerait toutes les notices. D'un point de vue technique, le développement du Web sémantique devrait rendre possible un accès unifié dans quelques années. Mais bibliothécaires et archivistes souhaitent-ils alors abandonner leurs applications dédiées ?

Vers un signalement multi-supports

Par ailleurs, les Archives de la FMSH souhaitent expérimenter la diffusion sur support papier d'une partie de leurs instruments de recherche, en parallèle de leur mise à disposition *via* le moteur de recherche¹. À l'heure du « tout numérique », il s'agit d'offrir aux usagers de la bibliothèque un *medium* ni redondant, ni concurrent, mais complémentaire à leur consultation en ligne. Si celle-ci offre la possibilité d'effectuer des requêtes dans un moteur de recherche, le répertoire et l'inventaire, sous forme papier, s'inscrivent quant à eux dans une logique de navigation guidée par la mise en page, plus linéaire, qui peut être appréciée des lecteurs.



État des fonds papier de la FMSH,
2014 © Julien Pomart

¹ Nous utilisons la fonctionnalité d'export traitement de texte du logiciel Arkheia (Anaphore), puis nous retravaillons les données ainsi que la mise en page du document.

L'édition dans un format « traditionnel » offre en outre la possibilité d'ajouter des zones de contenus qui n'existent pas à proprement parler dans ISAD(G) et qui ne sont pas prévues dans XML-EAD, comme l'appareil critique, des illustrations provenant du fonds concerné ou encore un QR-Code renvoyant vers l'instrument de recherche électronique.

Les instruments de recherche (l'état des fonds, mis à jour annuellement ; les répertoires et inventaires produits au fil du temps) seront mis à disposition en salle de lecture et catalogués en tant qu'outils de référence. La question d'une édition électronique est par ailleurs à l'étude.

Consulter les archives : des ressources parmi d'autres ?

Comme nous le signalions *supra*, il peut exister un lien intellectuel entre des documents d'archives et des ressources bibliographiques constituées en un même *corpus*. On touche là à une problématique structurelle du réseau des Archives : la France a construit sa politique d'archivage autour de la constitution de grands centres d'archives consacrés exclusivement à un type de ressources documentaires collectées auprès des administrations et services de l'État. Or la recherche, mais pas seulement la recherche en histoire, s'appuie aussi bien sur les sources primaires (les archives) que sur les sources secondaires (les ressources bibliographiques). La FMSH a souhaité profiter de la conservation de ses archives pour bâtir une politique d'accès unique à un ensemble plus large de documents et données de la recherche que ses seuls fonds d'archives.

Un unique point d'accès physique

Unique accès aux sources documentaires physiques quelles qu'elles soient, la salle de lecture constitue le point de concentration des activités et services offerts. À partir du master 2 et sous réserve d'une inscription pour quelques jours ou à l'année, les lecteurs peuvent venir consulter les imprimés et les archives, emprunter des ouvrages et suivre des formations à la recherche et aux outils bibliographiques.



La salle de lecture de la bibliothèque © Julien Pomart

La bibliothèque de la FMSH a toujours constitué un centre d'activité névralgique de la Maison des sciences de l'homme, doté de moyens à la hauteur de ses besoins. Le bâtiment situé au 54 boulevard Raspail, à Paris, avait été imaginé comme une grande bibliothèque en sciences humaines et sociales autour de laquelle allaient s'installer des centres de recherche ainsi que des centres de documentation spécialisés. C'est donc une opportunité, et même une évidence, que les consultations d'archives par les chercheurs s'effectuent dans ce cadre plutôt que dans une salle de lecture spécifique aux archives.

Des modalités d'accès spécifiques aux archives ont cependant été mises en place : leur consultation s'effectue dans un carré réservé situé devant la banque d'accueil, selon des modalités spécifiques telles qu'on les connaît dans les centres d'archives. Cette mutualisation des moyens permet au service des archives d'avoir une salle de lecture lorsque l'établissement est doté d'une bibliothèque – ce qui est le cas dans les universités – tout en respectant les règles et usages en matière d'accès aux archives.

Pour le pôle Archives, cette mutualisation des espaces de consultation est appréciable sur un plan purement logistique dans la mesure où elle répond à une problématique rencontrée par d'autres institutions : dans quel lieu organiser l'accès ? Avec quels moyens ? Avec quels personnels ? De même, les transferts des archives conservées dans des magasins distants sont réalisés par les magasiniers qui assurent également ceux des ressources documentaires imprimées. Mutualisation des espaces, mais aussi mutualisation des flux. Les fonds d'archives sont néanmoins conservés dans des magasins spécifiques indépendants des magasins dans lesquels sont stockés les imprimés. Leur accès est réservé aux archivistes et aux magasiniers ayant pour mission le transfert de documents d'archives.



La salle de consultation des archives © Julien Pomart

Des ressources complémentaires

Le fonds documentaire de la Bibliothèque offre d'autres sources documentaires que les archives :

- 175 000 titres de monographies ;
- plus de 7 800 thèses soutenues à l'École des hautes études en sciences sociales ;
- 9 600 titres de périodiques dont 3 280 couramment reçus (imprimés, mixtes, électroniques) ;
- 6 600 volumes imprimés et 500 titres en ressources électroniques, pour les ouvrages de référence.

Dans la mesure du possible, l'archiviste se doit d'orienter les chercheurs venus consulter des archives vers ces autres ressources : non seulement dans l'intérêt du chercheur, mais aussi parce qu'aucune synergie entre bibliothécaires et archivistes ne saurait voir le jour sans actions réciproques. Il faut *a minima* inviter le lecteur à consulter le catalogue et, dans le cas présent, l'outil de découverte de la bibliothèque. Une connaissance même superficielle des fonds d'imprimés, des services, des procédures de la bibliothèque, est indispensable à l'archiviste, qui doit faire la plus grande partie des efforts d'intégration.

Rendre les corpus accessibles

Il existe des fonds documentaires mixtes constitués d'imprimés ainsi que d'archives de chercheurs, de laboratoires, de centres de recherche, etc. que l'on appelle aussi « *corpus* ». Pour leurs « producteurs », la scission de ces fonds pour des raisons légales ou logistiques, raisons avant tout invoquées par les professionnels, est souvent incomprise : verser ses archives au service des archives et confier ses revues et ses ouvrages à une bibliothèque, c'est bien souvent mettre à mal la cohérence intellectuelle d'un *corpus* constitué dans un temps long, parfois sur plusieurs dizaines d'années.

Pour tenter de répondre à cette problématique, la bibliothèque met en œuvre une politique globale de collecte qui s'appuie sur la collaboration de ses pôles « Dons » (pour les imprimés) et « Archives ». Chaque service intègre les documents dans sa chaîne de traitement, de signalement et de conservation

propre à ses pratiques métier tout en essayant de préserver le lien existant avec l'autre composante de chaque fonds. Cette cohésion intellectuelle est maintenue par :

- une zone UNIMARC dans le catalogue ;
- un descripteur matière libre dans les instruments de recherche.

Cela se traduit concrètement pour le fonds Fernand Braudel par :

- 190 notices dans le catalogue ;
- 1 810 éléments dans le moteur de recherche des Archives.

Nous avons par ailleurs la possibilité de créer, dans un instrument de recherche archivistique, un renvoi vers l'intégralité des notices bibliographiques du catalogue correspondant à un fonds spécifique. Nous utilisons pour cela l'élément EAD <*separatedmaterial*>, transposition du champ de l'ISAD(G) réservé aux sources complémentaires.

Ce renvoi d'une description générale d'une partie composante de fonds vers une autre n'est cependant pas possible dans l'autre sens, du catalogue vers les instruments de recherche archivistiques : puisqu'il n'est pas d'usage de créer une notice bibliographique pour décrire l'ensemble d'une bibliothèque de chercheur, le renvoi vers la composante archives n'est pas envisageable à l'heure actuelle.

Un modèle transposable ?

Au final, ce modèle de fonctionnement est semblable à celui des bibliothèques universitaires américaines, qui intègrent les fonctions archives des établissements. À ce titre il préfigure aussi celui envisagé pour la bibliothèque du futur Campus Condorcet, campus de SHS qui ouvrira ses portes vers 2019 à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. Centré sur les besoins des usagers et un principe de mutualisation, ce modèle d'accès aux archives et données de la recherche fonctionne de manière satisfaisante dans le cas de la Fondation Maison des sciences de l'homme.

Les contraintes techniques et logistiques apparaissent dérisoires face au bénéfice attendu pour les lecteurs. Pour la fonction archives, c'est aussi la possibilité de s'appuyer sur une entité fonctionnelle dotée de moyens consacrés à un but commun : permettre l'accessibilité aux ressources documentaires de la recherche. Car Bibliothèque et Archives s'avèrent être deux membres de la même famille œuvrant au même objectif. C'est une politique portée par sa directrice, par le pôle Archives, et soutenue par les autres services de la bibliothèque. Fruit d'une volonté politique pour une offre de services orientée vers les lecteurs, cette volonté ne serait rien sans pédagogie et effort de compréhension réciproques. *In fine*, l'accès aux archives dans ces conditions n'est concevable qu'avec l'appui du corps social que forme une bibliothèque.

Cet exemple d'intégration peut-il constituer un modèle ? Difficile d'appliquer aux institutions de l'Enseignement supérieur et de la Recherche les mêmes principes tant la diversité est grande. Nous invitons cependant tous les archivistes à s'interroger sur les possibilités de collaboration avec les autres métiers de l'information scientifique et technique de leur établissement, en particulier au sein des bibliothèques universitaires, en fonction des environnements institutionnels et des moyens disponibles.

Julien POMART
Responsable du Pôle Archives
Bibliothèque de la FMSH
jpomart@msh-paris.fr